Romainville, le 3 avril 2025

Objet : préavis de grève

Monsieur le Président,

Malgré les avancées sociales obtenues lors des dernières négociations le compte n'y est pas. Nous assistons, lors de chaque conseil territorial, à une politique assumée de valorisation des investissements au détriment du fonctionnement. Les agent.es sont considéré.es comme des **« dépenses à contenir ».** Il en résulte des collègues non remplacé.es, des services assurés en sous-nombre par des agent.es épuisé.es, des nouveaux équipements qui ouvrent avec un effectif sous-dimensionné, un manque d'attractivité, une perte de repères. C'est une politique qui n'est pas à la hauteur des enjeux de votre mandature !

En conséquence, nous vous demandons de reprendre les négociations là où vous les avez arrêtées sur les revendications suivantes :

1. **Rémunérations :**
   - Revalorisation décente du régime indemnitaire, notamment pour les plus bas salaires ;
   - Rééquilibrage entre les différentes filières des montants IFSE ;
   - Prise en compte des « faisant fonction de » ;
   - Revalorisation de l'indemnité forfaitaire pour travail du dimanche et des jours fériés ;
   - Extension de la NBI et mise en place d'un « équivalent NBI » pour les contractuel.les ;
2. **Maintien de l'indemnisation à 100 % pour les agents en CMO et rétablissement du versement du RI aux agent.es en CLM, CLD et CGM ;**
3. **Prise en charge à 100% du coût de la prévoyance pour les métiers pénibles (DPVD, piscines, Eco-gardes, cinémas) ;**
4. **Une modification des LDG :**
   - Que l'ensemble des agent.es relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques et répondant aux critères statutaires soient présenté.es à la promotion interne sur le grade d'agent de maîtrise ;
   - Fin de la discrimination pour les avancements de grades concernant les Attachés et Ingénieurs ;
5. **Amélioration des conditions de travail :**
   - Recensement et recrutement en urgence des postes non remplacés, gelés, vacants ;
   - Fin des menaces sur une diminution des heures d'enseignement artistique ;
   - Pour la période estivale, des saisonniers en nombre suffisant dans tous les équipements, notamment dans les piscines.

Afin de permettre aux agent-e-s de la collectivité de participer aux différentes actions à venir, pour défendre leurs intérêts et porter leurs revendications, **nous déposons un préavis de grève de 0 à 24 h, pour l'ensemble des agent.es de l'EPT Est Ensemble pour la journée du mercredi 9 avril 2025.**

Nous sommes évidemment disponibles pour toute négociation autour de ces revendications, dans le délai prévu par ce préavis. Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

Pour le syndicat CGT Est Ensemble
Jean-Sébastien Testoni, secrétaire général

Copie à : Madame Sehouane Vice-Présidente RH, Madame Rommé DGS, Monsieur Jacob DGA, Madame Gagnard DRH